



SPPPI ESTUAIRE de l'ADOUR

Réunion Plénière

21 septembre 2017



Ordre du jour

- FONCTIONNEMENT DU SPPPI
 - Présidence du SPPPI
 - Budget prévisionnel 2018

- AVANCEMENT DE L'ETUDE DE ZONE
 - Présentation des résultats des campagnes de mesures
 - Conclusions de la Phase 3
 - Avis INERIS et COS
 - Avancement du volet Nuisances
 - Phases suivantes et calendrier
 - Communication sur l'EDZ

- QUESTIONS DIVERSES



Fonctionnement SPPPI Estuaire Adour

Présidence SPPPI 2017-2020

- Anglet 2006 à 2014
- ACBA 2014 à 2017
- Boucau intérim du 27/01 au 23/09/2017
- Le bureau du SPPPI du 30/08/2017 a validé la candidature de **Mme THEBAUD** au titre de son mandat à la **Ville de Boucau**



Fonctionnement SPPPI Estuaire Adour

Budget prévisionnel 2018

Etat 10000€ (à solliciter en 2018)

Région Nulle Aquitaine 10000€

CAPB 7000€ (à valider)

CCIBPB 5000€

Le Seignanx 3600€

PBA 4000€

TIMAC AGRO + CELSA France + ALKION 6000€



L'Etude de Zone

Les modalités de gouvernance

L'animation technique au sein du COS est assurée par la DREAL en qualité de garant de la méthodologie.

L'animation institutionnelle est assurée par le Président de l'ASPPPI Estuaire de l'Adour.

Le pilotage et le suivi des travaux seront assurés par le COS en qualité d'organe constitué à cet effet dans le cadre de l'EdZ.

Les prises de décision des propositions faites par le COS aboutissent au consensus. Sinon, les décisions seront prises par l'ASPPPI Estuaire de l'Adour.



L'Etude de Zone

Les missions du COS

- Fixer les objectifs et définir les enjeux et les limites de l'étude,
- Réaliser ou valider les cahiers des charges,
- Préparer les documents d'appels d'offres puis sélectionner les prestataires,
- Suivre l'avancement des travaux et en valider chaque phase,
- Préconiser les mesures de gestion et les actions de communication.



Etude de zone

Etat d'avancement de l'Etude de zone

ANTEA Group

Delphine ROUMAT – Ingénieur Environnement



Etude de zone

Avis INERIS et COS

La phase 3 est validée avec les réserves suivantes à lever :

- Corriger des erreurs dans le rapport - **Fait**
- Pour tous les résultats prendre en compte les valeurs ATMO (AIRAQ) ainsi que les gammes INERIS (métaux dans les dépôts) – **Recommandation pour Phase 4 IEM**
- Préciser le niveau d'activités portuaires (entreprises et navires) - **SPPPI**
- Poussières et métaux dans les dépôts : blancs prévus au CCTP non mentionnés au rapport - **Faits**
- Métaux dans les sols : 0-5 cm à réaliser en lien avec les usages récréatifs (préconisés dans le CCTP) – **Vu avec la DREAL**

La phase 4 qui est l'Interprétation de l'Etat des Milieux peut être engagée.



Etude de zone

Volet Nuisances

Volet Odeurs

1^{ère} journée de formation le 30 mars 2017

Besoin de caractérisation des odeurs afin de définir de manière plus précise le type d'odeurs et donc sa source potentielle.

Observatoire de Riverains ATMO Nouvelle Aquitaine et Cabinet Osmanthe en cours de préparation

Volet Bruit

Transmission des données effectuée

Rapport d'analyse d'ANTEA Group en cours de rédaction

Poursuite de la collecte et l'analyse des fiches Alertes

par le biais du site internet du SPPPI → Point complet lors de la prochaine plénière.



Etude de zone

Calendrier

Juillet 2016 : Démarrage du marché ANTEA Group

Juillet 2017 : Note de fin de phase 3

Août 2017 : Démarrage IEM

Novembre 2017 : Démarrage phase 5 si nécessaire

Février 2018 : Rapport final validé



Questions Diverses